

SEPTEMBRE
IRAILA
2025

GURE MILAFRANGA

HORS-SÉRIE

Notre
commune
en transition



Bilan
carbone

Plan
climat



Sommaire

Aurkibidea

- | | |
|--|--|
| <p>3 Édito du Maire
Auzapezaren hitza</p> <p>4 Notre territoire
Gure lurraldea</p> <p>6 Plan climat de la CAPB
Euskal Hirigune Elkargoko plana</p> <p>7 Bilan carbone de la commune
Herriaren karbono bilana</p> | <p>8 Plan d'action
Ekintza planoa</p> <p>8 Hors énergie
Lurraldearen okupazioa</p> <p>10 Déplacements
Mugikortasunak</p> <p>12 Immobilisations
Eraikinak / Bideak</p> <p>14 Intrants
Erosketak</p> <p>16 Énergie
Energia</p> <p>18 Déchets
Hondakinak</p> <p>20 Ressources en eau
Ur baliabideak</p> <p>22 Biodiversité
Bioaniztasuna</p> |
|--|--|

Pour nous contacter

Mairie de Villefranque
65 route de Saint-Pierre-d'Irube
05 59 44 93 13
Horaires d'ouverture :
lundi - vendredi 8h30 - 12h15 / 13h - 17h30
villefranque.fr  



GURE MILAFRANGA #HORS-SÉRIE

SEPTEMBRE 2025

Bulletin d'informations municipales de la Mairie de Villefranque.
Papier recyclé - Publié à 1450 exemplaires par l'imprimerie Mendiboure, à Cambo-les-Bains.
Conception : Flora ROLIERS.
Directeur de la publication : M. Marc SAINT-ESTEVEN, Commission communication soutenue par Virginie CASTAGNET et Karine ALTHABE.
Membres de la commission : Nicole CABANE, Beñat BARLEDUC, Sabine BRUNET, François DOUSSEN, Stéphanie ECHAIDE, Emmanuelle JAURETCHE, Florence LASSALLE, Maïté SALLABERRY.

Lexique et définitions

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Année de reporting : c'est l'année sur laquelle portent les données d'activité collectées pour établir le bilan d'émissions de GES, en l'occurrence l'année 2023.

BEGES : Bilan d'Émissions de Gaz à Effet de Serre (ou Bilan GES) : c'est l'évaluation du volume total sur une année des émissions et des suppressions de GES induites par les activités de la Personne Morale (Commune) et exprimées en équivalent de tonnes de dioxyde de carbone.

Bilan Carbone : Le Bilan Carbone compte l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre (GES). L'unité utilisée est la tonne de CO₂ équivalent (tCO₂e). Il permet à une organisation d'avoir une vision sur ses propres émissions et d'établir un plan d'action pour améliorer son bilan.

CO₂ : Dioxyde de carbone (ou gaz carbonique)

CO₂e : Équivalent dioxyde de carbone. Exprimé en Tonnes dans le présent Bilan, soit en tCO₂e

Emission Directe de GES : émission de GES de sources de gaz à effet de serre, fixes et mobiles, contrôlées par la personne morale.

Emission Indirecte de GES : émission de GES qui découle des opérations et activités d'une personne morale, mais qui provient de sources de gaz à effet de serre contrôlées par d'autres personnes morales.

Emissions Evitées : réductions d'émissions induites par les activités, produits et/ou services d'une personne morale, lorsque ces réductions se réalisent en dehors de son périmètre d'activité.

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale. Dans notre cas la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB)

Équipement : véhicule, outil, engin ou machine, fixe ou mobile, pouvant être défini à l'intérieur d'un périmètre géographique ou d'une unité organisationnelle.

Gaz à effet de serre (GES) : constituant gazeux de l'atmosphère naturel ou anthropogène, qui absorbe et émet le rayonnement d'une longueur d'onde spécifique du spectre du rayonnement infrarouge émis par la surface de la Terre, l'atmosphère et les nuages. Les gaz à effet de serre considérés sont ceux énumérés par l'arrêté du 25 janvier 2016 relatif aux gaz à effet de serre couverts par les bilans d'émission de gaz à effet de serre.

Installation : élément matériel (bâtiment, voirie ou autre type d'infrastructure) ou processus de production pouvant être défini à l'intérieur d'un périmètre géographique ou d'une unité organisationnelle.

PCAE : Plan climat-air-énergie territorial. Adopté en 2021 par l'Agglomération Pays Basque, ce Plan vise à faire du Pays Basque un territoire résilient, sobre en énergie et neutre en carbone d'ici 2050.

PRG : Pouvoir de Réchauffement Global : notion qui permet la définition d'une unité de mesure de l'effet de serre qui est l'équivalent CO₂ (noté CO₂e)

SNBC : Stratégie Nationale Bas-Carbone : il s'agit de la feuille de route de la France pour lutter contre le changement climatique. Les décideurs publics, à l'échelle nationale comme territoriale, doivent prendre en compte cette trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

STD : Simulation Thermique Dynamique. Il s'agit d'une étude prospective dont l'objectif est d'estimer le gain d'économie d'énergie obtenu grâce à l'amélioration énergétique d'un bâtiment.



Édito du Maire

Auzapezaren hitza

Chères et chers administrés,

Au travers de ce numéro spécial du Gure Milafranga, la commune de Villefranque vous restitue la synthèse du bilan carbone mené sur notre commune, à l'échelle de l'ensemble de nos services, mais également des déplacements générés sur notre territoire par ceux-ci.

Ce bilan s'inscrit dans la continuité du plan d'action voté par la communauté d'Agglomération Pays Basque en 2021, en déclinaison du Plan Climat Air et Energie Territorial (PCAET).

Faire ce bilan nous a permis d'identifier nos principales sources d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et nos postes de consommations les plus élevés, de cibler et comprendre les impacts des activités nécessaires au bon fonctionnement de notre service public, afin d'adopter des pratiques plus durables, et ainsi contribuer à l'effort mondial de lutte contre le changement climatique.

L'identification de leviers d'actions nous permettra de mettre en place des politiques favorisant le développement durable de notre commune, en réduisant les risques liés à la dépendance aux énergies fossiles et à l'évolution de leurs coûts.

Nos futures politiques communales devront être plus vertueuses certes, mais aussi plus compétitives puisque plus économies à long terme, dans un pays au déficit budgétaire inquiétant.

Le temps joue en notre défaveur, et avec votre aide indispensable sur la partie privée, nous devons, tous ensemble, solidairement, relever ce défi !

Marc Saint-Esteven
Maire de Villefranque

Milafrangar agurgarriak, Gure Milafrangaren zenbaki berezi honetan, Milafrangako herriko etxeak gure herrian egin karbono bilana aurkezten dizue, zerbitzu guziak aztertu ditugu, baita zerbitzuek egiten dituzten joan-jinak ere.

Bilan hau Euskal Hirigune Elkargoak 2021ean Lurraldeko Klima Aire Energia Planaren deklinazio gisa bozkatu zuen ekintza planaren segida bat da. Bilan hau egiteak gure Berotegi Efektuko Gasen iturri nagusiak eta gure kontsumo postu handienak identifikatzen lagundu gaitu, baita zerbitzu publikoaren funtzionamendu egokirako beharrezkoak diren aktibitateen eraginak aztertu eta ulertzea ere, praktika jasangarriagoak barneratzeko eta gisa horretan, klima aldaketaren kontrako mundu mailako esforzuan parte hartzeko.

Ekintzak identifikatzeak ahalbidetuko digu gure herriaren garapen jasangarria sustatzen duten politikak planen obratzea, energia fosilekiko dependentziari eta kostuen emendatzeari loturiko arriskuak murriztuz.

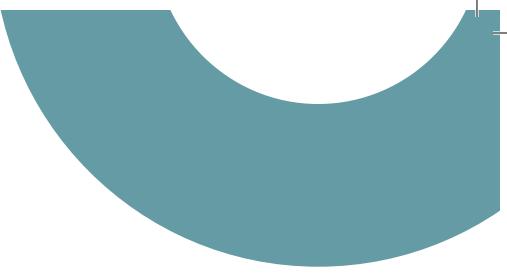
Gure biharko herri politikak bertutetsuagoak izan beharko dira, segur, baina baita lehiakorragoak ere, epe luzean aurreztea posible egin dezaten, aurrekontu defizit kezkagarria duen Frantziar estatua ikusirik.

Denbora gure kontra dugu, eta zuek alde pribatutik ekarriko duzuen ezinbesteko laguntzarekin, elkarrekin, elkartasunez, erronka honi erantzunen diogu!

Marc Saint-Esteven
Milafrangako Auzapeza

Notre territoire

Gure lurraldea



Pourquoi un bilan carbone et un numéro spécial ?

- S'insérer dans le plan d'action du PCAET de l'Agglomération Pays Basque et en proposer une déclinaison à l'échelle communale, d'autant que cet exercice a déjà été effectué par d'autres communes du pôle Nive Adour.
- Affirmer une politique environnementale déjà déployée, qui s'accentue au fil des ans.
 - **2012** : Bilan carbone des émissions liées au fonctionnement interne de la commune.
 - **2024** : Bilan carbone des émissions liées au fonctionnement interne et aux services rendus par la collectivité + prise en compte d'une partie des émissions générées par les acteurs du territoire (activités commerciales, santé ...)



Villefranque : vue d'ensemble

-  Les forêts
-  Les espaces agricoles
-  Les espaces naturels protégés (Barthes..)
-  Les espaces naturels
-  Le bâti résidentiel
-  Le bâti à vocation économique (Duboscoa, Tannerie, Argia...)
-  Les cours d'eaux
-  Les voiries



Plan climat de la CAPB

Euskal Hirigune Elkargoko plana

Grandes lignes du PCAET de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

5 orientations stratégiques ...

- › **Orientation 1** : être un territoire résilient qui veille à la santé de tous et au patrimoine naturel pour maintenir une qualité de vie favorable à la santé des humains et à leurs activités, tout en préservant la biodiversité locale dans un contexte de changement climatique.
- › **Orientation 2** : Devenir un Territoire à Énergie Positive en 2050 pour concrétiser localement le triptyque Négawatt de la sobriété, de l'efficacité et du développement des énergies renouvelables.
- › **Orientation 3** : Rendre possible des modes vie et des activités bas carbone pour tendre vers la neutralité carbone du Pays Basque dans un contexte de solde démographique positif.
- › **Orientation 4** : Innover et changer de modèle économique pour intégrer les leviers de l'économie circulaire dans toutes les activités et créer plus de liens entre les consommateurs et les producteurs du Pays Basque
- › **Orientation 5** : Partager les connaissances et expériences de transition pour agir ensemble en recherchant et expérimentant des formes de travail collaboratives qui visent à mutualiser les ressources humaines, financières, matérielles et immatérielles locales .

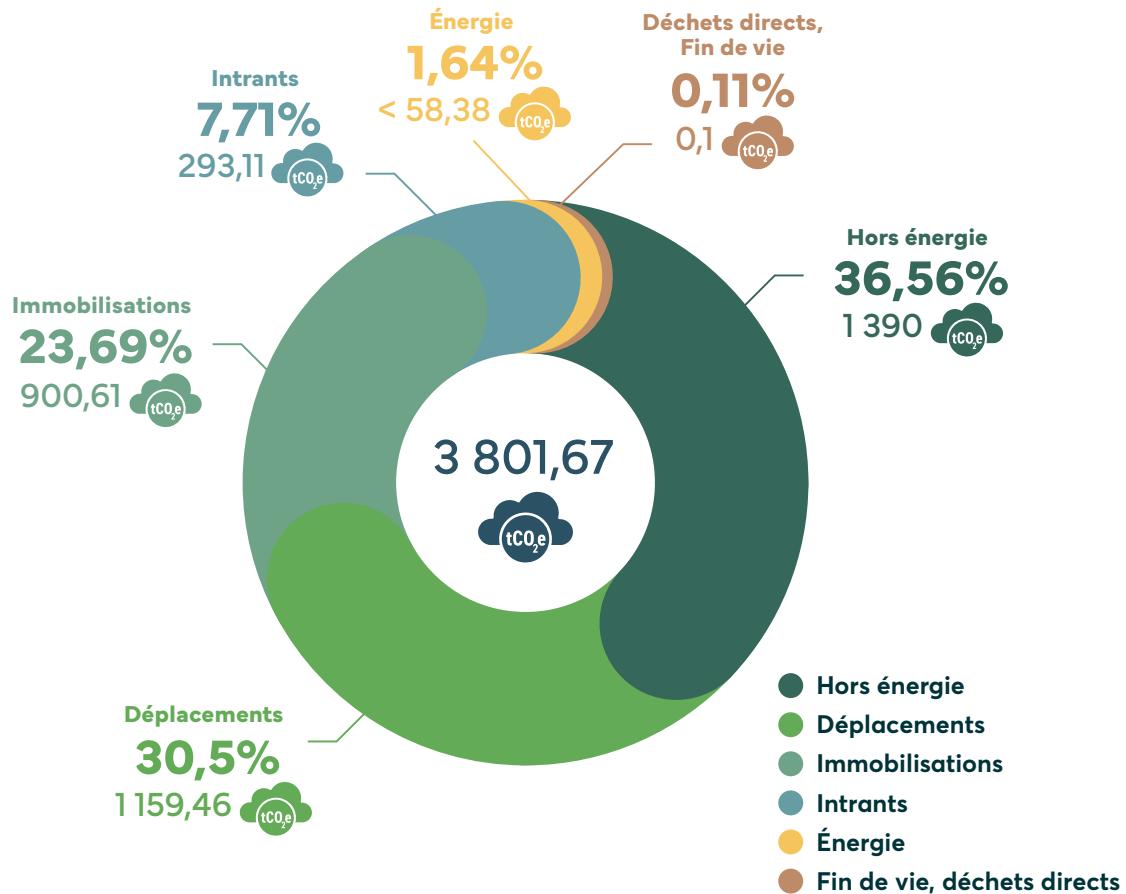
... déclinées dans le Plan d'action climat 2021-2027 en 8 axes et 53 actions



Bilan carbone de la commune

Herriaren karbono bilana

Infographie synthétique
exprimée en tonnes de CO₂e (tCO₂e)



Les émissions directement et indirectement induites par le fonctionnement des services de la commune de Villefranche, mais également par les déplacements de nos habitants pour se rendre aux divers services et commerces implantés sur notre commune, s'élèvent à 3 801,67 tCO₂e.

Le poste "hors énergie" (consommation foncière par l'urbanisation et agriculture) représente plus de 36% de ce bilan. Près de 30% des émissions sont liées au poste "déplacements" sur notre territoire .

Les "Immobilisations" (bâtiments, voirie et gros matériel) ainsi que les "Intrants" (achats correspondant au fonctionnement des services) représentent également ensemble pour près d'un tiers des émissions.

À contrario, les postes "énergie", "fin de vie" (papier et carton), et "déchets directs" (produits par le fonctionnement des services et bâtiments) ne pèsent ensemble que pour moins de 2% du bilan.

Pour en savoir plus, consultez la version complète du bilan carbone en ligne





Occupation du sol, urbanisme et agriculture

Ce poste reprend l'ensemble des occupations du sol pour les activités humaines, qui se divisent en 2 grandes catégories : l'agriculture et usage des sols (habitat, voirie, bâti).

Chiffres clés

1 390

généré en 2023

→ 228 tours du monde
en avion

Agriculture
sur parcelles publiques et privées

1 100 = 141 Tours du monde en avion

➤ Surfaces privées = 4,3 km²

➤ Surfaces publiques = 1,2 km²

Total agriculture

5,5 km² = 32% de l'occupation du territoire

Usage des sols urbanisation

290 = 48 Tours du monde en avion

Superficie de

2 km² = 12% de l'occupation du territoire

Actions réalisées

Plantation d'arbres au sous-bois

En 2024, 8 chênes malades présentant un risque pour la sécurité des personnes ont fait l'objet d'un abattage et dessouchage.

Afin de préserver le poumon vert qu'est le centre-bourg, de nouvelles plantations ont été effectuées. Ce sont 20 jeunes arbres d'essences diverses tels que des ginkgos bilobas, tulipiers de Virginie, Paulownias, féviers d'Amérique, tilleuls... sélectionnés pour leurs capacités à s'adapter à la fois aux caractéristiques du site et au changement climatique qui ont été implantés pour renforcer et préserver ce site d'exception.

Mais aussi :

- Une stratégie de préservation des terres agricoles par le recensement et le renouvellement de baux ruraux et de prêts à usages sur les terrains communaux
- Zone Duboscoa : développement d'activités économiques à proximité des zones d'habitat : mixité des usages permettant d'éviter des déplacements
- Choix de sobriété foncière : réalisation de projets sur de l'emprise existante : Mendiburua, Maison Labia..



Actions en cours

Aménagement paysager de la colline Mendiburua

Le projet va permettre de faire découvrir ce site hors du commun à tous les Milafrangars. Tout en conservant un paysage ouvert avec des perspectives vers le Bourg et la montagne, l'aménagement d'un sentier traversant permettra de découvrir au fur et à mesure les diverses propositions : espace de jeux pour enfants et de pique-nique, belvédères ou points de vue, vergers gérés par l'association Milaguntza, pâturages pour animaux, mare...

Ce sont les principes de sobriété et de modestie qui ont prévalu à l'élaboration de ce projet, afin de révéler les différents espaces de ce site, tout en renforçant la biodiversité et le caractère bocager de ce paysage. Ex : plantation de haies le long de la ferme pour conserver l'intimité des résidents, tout en permettant le cheminement piétonnier des visiteurs.



Action à venir Désimperméabilisation et verdissement de la cour de l'école publique

À partir de la rentrée 2025, les élèves de l'école et leurs enseignants seront invités à réfléchir au réaménagement de la cour de l'école primaire. Des ateliers participatifs seront mis en place par le prestataire retenu, afin de créer un projet adapté, diversifié, sobre et juste.

“ Parole de pro ”



Ce projet participatif vise à valoriser la diversité des paysages territoriaux, du plus sec en haut de colline au plus humide en fond de talwegs. Des espèces locales seront plantées, en harmonie avec le site et les écosystèmes présents ; des espèces ancestrales fruitières, vivrières, médicinales et aromatiques. Il s'agira également de proposer des aires de détente, de jeux, des œuvres d'art en land art à partir de matériaux du site.

Maïa AGOR et Mathilde ETCHELECU
LILIIKA Paysage

”

Mais aussi :

Une gestion forestière organisée :

- › Passage sous régime forestier de la forêt communale (gestion ONF).
- › Poursuite du premier aménagement forestier 2010 -2029 pour la gestion des coupes.
- › Remboursement par anticipation du contrat de reboisement, conclu avec le Fonds Forestier National en 1973, pour le peuplement de la forêt communale.
- › Réalisation de pistes forestières permettant l'accès au cœur de la forêt pour un meilleur entretien + passage pompiers.

Déplacements Mugikortasunak



Plan d'action Ekintza planoa

Déplacements

Ce poste reprend l'ensemble des déplacements générés par les services et commerces proposés sur la commune, Pôle de santé, Guinguette, Trinquet - Maison pour Tous - Eskularia, Centre de loisirs, écoles, services municipaux... ainsi que les déplacements scolaires.

Chiffres clés

1 159 tCO₂
généré en 2023

Plus de la moitié des émissions produites correspondent aux déplacements des visiteurs vers les services communaux et les commerces, soit 590 t CO^{2e} (2 550 000 km parcourus) ; 20% pour la Maison de santé, et environ 12% pour les transports scolaires.

Déplacements

=

5 270 000 kms
parcourus



Actions réalisées

Trottoirs du centre-bourg à Arlasia

En 2022 est entrepris le programme « Sécurisation de la RD 137 jusqu'à Arlasia » qui consistait à reprendre la voirie, poser des plateaux ralentisseurs, mais également créer des trottoirs suffisamment larges pour permettre les déplacements piétons en toute sécurité. Au total, ce sont plus de 570 000 € qui ont été investis pour la sécurisation de cette portion de voie et de la RD 22. Aujourd'hui, ce programme se poursuit avec la création de 2 quais bus supplémentaires au carrefour Salpidia/ Arlasia/ Bellegarde, afin de permettre aux Milafrangars d'accéder aux transports en commun dans les meilleures conditions possibles. Moins de véhicules en centre-bourg, et plus de passagers dans le bus, ça améliore notre bilan carbone.



Mais aussi :

- Aménagement de zones partagées et de plateaux surélevés pour la réduction de la vitesse et la sécurisation des grands axes de circulation.
- Installation de racks à vélo près des bâtiments publics et des pôles commerciaux.
- Mise en accessibilité des quais bus : écoles, Argizabal, église...
- Intensification de la desserte communale par les transports en commun : davantage de fréquence pour la ligne 23, transport à la demande, réalisation d'un pôle multimodal au niveau de la gare pour combinaison train-bus...
- Création de circulations piétonnes en centre-bourg au sous-bois pour raccordement avec Maison pour Tous, les écoles et le Pôle de santé en particulier.



Actions en cours

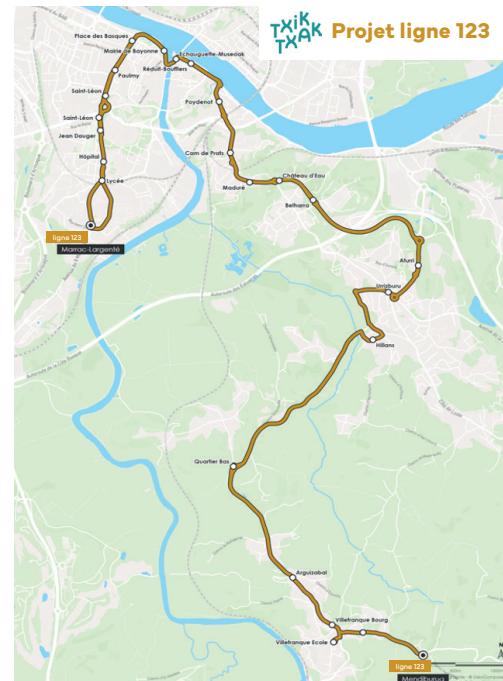
Développement du transport scolaire à Villefranche

À partir de la rentrée 2025, le Syndicat des mobilités met en place une nouvelle ligne, la 123 pour les collégiens et lycéens scolarisés sur Bayonne. Jusqu'à présent les établissements Paul-Bert, Saint-Bernard, Marracq,

Largenté, Louis de Foix et Cassin n'étaient pas desservis, à part pour les lycées par le transport urbain. À partir du 1^{er} septembre, les élèves milafrangars pourront bénéficier de cette nouvelle desserte. En outre, les lycéens scolarisés à Cantau restent autorisés à prendre la ligne scolaire 307 qui passe sur la route des Cîmes (arrêt Aldapagaina).

Mais aussi :

- Plan de sécurisation des voiries communales (cf Gure Milafranga n° 150).
- Installation d'un passe vélo pour accès à la Guinguette pour les vélos cargos et pour empêcher le passage des 2 roues à moteur.
- Etude en cours par la CAPB sur l'entrée Est de Bayonne pour remédier au niveau de congestion croissant et au manque de performance des services de transport collectif.



En renforçant la fréquence de la ligne TXIK TXAK à Villefranche et en la maillant avec le Transport à la demande (TAD) et le TER (abonnements combinés bus+train), le Syndicat des mobilités Pays Basque-Adour et la commune offrent une alternative fiable, lisible et abordable à la voiture individuelle, principal gisement de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cette action s'inscrit dans la stratégie du SMPBA : zéro « zone blanche » de mobilité, électrification progressive du parc et tarification simple et accessible, pour accélérer le report modal et rendre la transition écologique concrète pour tous les habitants.

Tristan SABOURIN

SYNDICAT DES MOBILITÉS PAYS BASQUE - ADOUR
Offre et Performance TC / TSKO
Tel. Portable : 07 77 32 83 99

Communauté d'Agglomération Pays Basque - Euskal Hirigune Elkargoa



Action à venir

Définition d'un plan de déplacements cyclables

Dans le cadre du Schéma Directeur des pistes cyclables porté par la Communauté d'Agglomération, la Commune de Villefranche a demandé une étude de faisabilité et le chiffrage d'une liaison cyclable vers Saint-Pierre d'Irube et Bayonne, dans une recherche de continuité de parcours.

Mais aussi :

- Identification et signalisation de places de stationnement réservées au co-voiturage dans les divers secteurs de la commune.
- Installations de nouvelles bornes de recharge pour les véhicules électriques.
- Sécurisation de voies pour piétons et cyclistes par une signalétique et un éclairage public optimisés.
- Projet de pédibus pour les écoles.



Bâtiments, voirie et équipements

Le bilan carbone des immobilisations communales correspond à la production de l'ensemble des biens et services de l'organisation : équipements, machines, véhicules et constructions utilisés.

Chiffres clés

900 tCO₂e
généré en 2023

95% de ces émissions sont produites par le fonctionnement des services (techniques, scolaires, administratifs) pour mener à bien les missions de service public.

Immobilisations

322 000 litres d'essence



Actions réalisées

Pôle de santé Osasuna

Les déplacements constituent le premier poste producteur de gaz à effet de serre (hors occupation des sols). Dans un souci de réduction des déplacements des administrés, il a été décidé de réaliser un pôle de santé pluridisciplinaire en centre-bourg. Ainsi, les patients n'ont pas besoin de prendre leur voiture pour se rendre dans une commune voisine, pour y bénéficier de soins dentaires, d'orthophonie, de kinésithérapie, psychomotricité, médecine générale, soins infirmiers, psychologue... Tout est centralisé en un seul lieu, et les enfants des écoles sont fréquemment vus se rendant chez leur praticien à la sortie des classes. Bon pour la santé et bon pour la planète.

Mais aussi :

- Réemploi de matériaux de l'ancienne grange Mendiburua pour l'abri randonneurs.
- Achat d'un véhicule électrique et d'un tracteur tondeuse mulching pour les services techniques.
- Réalisation de places de stationnement perméables autour de la maison pour Tous et de l'école, ainsi qu'au parking du pôle multimodal.
- Travaux de réfection des menuiseries à l'école maternelle et au dojo pour une meilleure isolation thermique.





Parole de pro

66



En quoi votre action s'inscrit dans la logique de la transition écologique de notre commune ?

Le pôle santé Osasuna a, dès sa conception, fait l'objet d'une étude poussée sur le volet environnemental pour concourir au label « bâtiment du futur ». Pour des raisons budgétaires nous n'avons finalement pas soumis le projet au label mais nous avons conçu un bâtiment qui répond pleinement à la RE2020. D'abord par le choix des technologies de chauffage et rafraîchissement que nous avons mises en place ainsi que les isolants bas carbone. Mais aussi dans sa conception au sens propre du terme. Le porte à faux au Sud et la pergola bois sont des éléments architecturaux qui permettent de protéger les vitrages du soleil l'été et n'empêchent en rien l'apport de chaleur l'hiver.

”



L'agence Chunky est née de la rencontre entre Pierre-Augustin Boucton, Architecte diplômé, et Fabrice Bisauta, Maître d'œuvre (dirigeant de l'Agence CrHouse).

Actions à venir

Politique d'achat du petit matériel

Lors du renouvellement pour cause de vétusté du petit matériel utilisé par les services techniques, la commune procédera à des achats de matériel électrique sur batteries, notamment pour les souffleurs ou les débroussaillées.



Actions en cours

Réhabilitation-extension de la Mairie, création de 4 commerces de proximité et d'une MAM

Le choix de réhabilitation et d'optimisation des bâtiments existants traduit une adhésion à l'orientation 3 du Plan Climat « Rendre possible des modes de vie et des activités bas carbone pour tous ».

La réhabilitation de bâtiments existants ne génère aucune consommation foncière supplémentaire. D'une part, la revalorisation de la Maison Labia réhabilite un bâtiment historique quasi à l'abandon, dans lequel un nouveau pôle de vie est créé, et complète l'offre de services de proximité. Par la création de commerces locaux, le renforcement des modes de garde pour les tout-petits ou l'intégration de l'Agence postale dans les murs de la Mairie, les services proposés se rapprochent de leurs habitants.

D'autre part, la nouvelle Mairie devient désormais 100% accessible, grâce à un ascenseur et à une passerelle vitrée reliant les deux bâtiments, donnant ainsi un accès à l'ensemble des espaces de la Mairie.

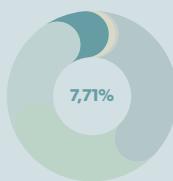
Enfin, dans le cadre des travaux, un des éléments examinés dans les mémoires techniques des candidatures des entreprises était le critère de : « mesures prises visant à la protection de l'environnement notamment les dispositions envisagées pour limiter l'impact carbone et pour la gestion, la valorisation et l'élimination des déchets. »

Mais aussi :

- Prise en compte d'un volet « rénovation énergétique » dans le programme de réfection de la Mairie et la Maison Labia. La réalisation d'une STD (simulation thermique dynamique) a permis à la commune d'obtenir des Fonds Verts et un bonus environnemental du CD64, pour le financement du projet.

Au-delà de la réduction de notre consommation de combustibles fossiles, ces nouveaux équipements amélioreront les conditions de travail de nos agents (réduction du poids, du bruit et des vapeurs d'essence), et contribueront à favoriser la tranquillité publique. Par ailleurs, dans la poursuite des pratiques déjà en cours, l'achat de matériel de 2nde main, notamment les véhicules ou la téléphonie mobile, sera privilégié, à performance équivalente.

Intrants
Erosketak



Plan d'action
Ekintza planoa

Achats

Chiffres clés

293,11 tCO₂e
généré en 2023

Près de 40% de ces émissions correspondent à la fourniture des repas de cantine pour les enfants des deux écoles ; environ 20% correspondent aux achats de petit mobilier ou matériel ; 13% sont générés par le soutien aux activités associatives, et 13% proviennent des divers achats et prestations.

Intrants

=
1 360 tonnes
de déchets



Actions réalisées

Fourniture de repas pour la cantine scolaire

Tous les deux ans, la commune lance une consultation pour sélectionner le prestataire qui aura la charge de la confection et de la livraison des repas en liaison chaude.

Au titre de cette consultation, la commune exige une offre conforme à la loi Egalim pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous. Les candidats doivent préciser les pourcentages de la valeur de produits bio, circuits courts, labels de qualité contenus dans les repas proposés.

Les candidats doivent également fournir un plan des approvisionnements directs des circuits de l'agriculture, des menus veillant au respect de la saisonnalité des produits, un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire, bannir le plastique des contenants de cuisson, réchauffe ou service. L'optimisation du système d'approvisionnement local, la réduction des transports, de la consommation énergétique, et le maintien d'une économie locale et d'emplois locaux constituent également des objectifs pris en compte dans le cadre de l'analyse des offres.

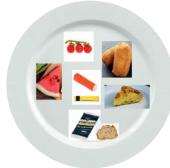
De plus, la commune a fait le choix de proposer aux familles un régime alimentaire 100% végétarien. Si le menu « classique » propose déjà un à deux repas végétariens par semaine, le choix du tout végétarien peut également être effectué en début d'année.

Mais aussi :

- Politique d'achat de fournitures et produits d'entretien éco-responsables, achetés en lots pour faire des économies d'échelle et de la gestion de stock.
- Dématérialisation de la communication pour économiser le papier : envoi du Conseil Municipal dématérialisé pour les élus, possibilité de recevoir les formulaires d'inscription aux activités proposées par le CCAS par mail.
- Digitalisation des services : mise en place du portail familles pour la gestion des inscriptions et des réservations périscolaires, numérisation de l'état civil et des cimetières, possibilité d'accéder à l'identité numérique.
- Passation d'un marché public pour la conception et la réalisation du magazine municipal : utilisation de papier recyclé et d'encre végétales, prestataires locaux pour le graphisme et l'impression.



S'adapter

Produire
et consommer
autrement

Parole de pro

“

L'action de Bertakoa Restauration, dans la logique de transition écologique de la commune de Villefranque, s'inscrit par les actions suivantes :

Les menus et les achats, le levier le plus fort :

- Concevoir des menus saisonniers et intégrant produits locaux pour limiter les transports tout en privilégiant les filières courtes et les fournisseurs engagés.
- Acheter en volumes optimisés pour limiter emballages.

Le gaspillage alimentaire : Bertakoa Restauration travaille au quotidien sur le gaspillage alimentaire. Une réflexion est menée avec la commune afin d'adapter au plus juste les quantités servies aux enfants et de limiter le gaspillage dans les assiettes.

Le transport : La cuisine se situe à moins de 15 km de la cantine de la commune. La livraison est regroupée et optimisée avec d'autres communes dans le même périmètre. ”



Mais aussi :

- Possibilité d'économies d'échelles grâce à l'adhésion de la commune au schéma de mutualisation mis en place par l'Agglomération Pays Basque : groupements de commandes, services communs, prestations d'ingénierie...

Actions en cours

Programme d'acquisition du mobilier pour les nouveaux locaux de la Mairie

Dans le cadre de l'aménagement des locaux de la Mairie et de son annexe Maison Labia, plusieurs options ont été considérées : acquisition de mobilier neuf, achat de seconde main ou réfection de mobilier ancien, fabrication sur mesure de pièces spécifiques. Au final, sur la globalité du matériel et mobilier nécessaires à l'équipement des locaux, ces trois possibilités seront exploitées :

- Achat de tables et chaises neuves pour les salles de réunions côté « ancienne Mairie »
- Réfection d'une ancienne table en chêne pour le bureau du Maire, de trois fauteuils et de 6 chaises en paille d'aspect traditionnel pour les mariages.
- Fabrication des tables de la salle du conseil municipal par les lycéens de la section menuiserie du lycée Cantau, et réalisation sur mesure des banques d'accueil de la Mairie et de l'agence postale par la Menuiserie Gaillard.

Actions à venir

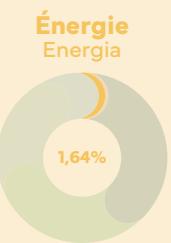
Création d'un espace de jeux à Mendiburua, issu de robiniers exploités dans la forêt communale

Dans le cadre de l'aménagement paysager de Mendiburua, des espaces de pique-nique, une aire de jeux et du petit mobilier de détente seront créés et installés. Leur fabrication sera confiée soit aux services municipaux en régie, soit à des artisans du secteur.

Pour leur réalisation, la commune a choisi d'exploiter des arbres issus de la forêt communale arrivés à maturité. Ainsi, 4 robiniers (faux-acacias) ont été identifiés par notre prestataire et par l'ONF, pour un volume estimatif de 5,4 m³, qui n'auront qu'à traverser la route pour trouver leur usage final.

Mais aussi :

- Vers la passation d'accords-cadres pour les fournitures de petit équipement.
- Réflexions sur l'adaptation de matériel nécessitant du renouvellement de consommables : vers des achats éco-responsables.



Plan d'action
Ekintza planoa

Énergie

Chiffres clés

58,38 tCO₂e
généré en 2023

La moitié des émissions du poste énergie proviennent du gaz naturel (49,5%). Seuls les deux bâtiments de l'école publique sont raccordés au Gaz naturel. Et pourtant sur le plan du bilan carbone, à eux deux ils pèsent plus que la totalité de la consommation électrique de toute la commune (bâtiments communaux et éclairage public) représentant 45% des émissions. Un peu de fioul domestique est également utilisé pour le fonctionnement de deux matériels roulants des services techniques : tracteur et tondeuse autoportée fonctionnant au Gazole Non Routier (GNR).

Énergie
=
Équivalent des émissions
de **6 français par an**



Actions réalisées

Contrat d'approvisionnement en électricité verte pour les bâtiments communaux et l'éclairage public

Par le biais du groupement de commande proposé par le Territoire d'Energie 64, la Commune de Villefranque a fait le choix de souscrire à l'offre « énergie verte » pour l'ensemble de ses bâtiments ainsi que pour l'alimentation de l'éclairage public. Pour un surcoût équivalent à 8 €/MWh, l'ensemble des points de livraison du parc communal sont donc alimentés par une électricité produite à partir d'une installation de production d'énergie renouvelable.

Parole de pro



Villefranque : accompagnement dans la signature d'un contrat d'approvisionnement en énergie verte

En quoi votre action s'inscrit dans la logique de la transition écologique de notre commune ?

Dès 2014, la commune de Villefranque a immédiatement vu l'intérêt de participer au groupement de commande d'achat d'énergie et fut l'une des premières communes à prendre part au marché groupé de TE 64, pour alimenter les bâtiments communaux et l'éclairage public en électricité verte (au travers de certificats de garantie d'origine). L'adhésion au groupement d'achat d'électricité a permis également à la commune de maîtriser son budget énergie en bénéficiant de propositions d'optimisation des contrats (abaissement des puissances souscrites) et d'un outil de suivi des consommations.



Habiter



Production d'énergies renouvelables



Déjà équipée d'une borne de recharge pour véhicules électriques, elle disposera en 2026 d'un nouvel équipement plus puissant, dispensant des charges plus rapides en courant continu et à prix maîtrisé.

Enfin, l'installation d'ici la fin de l'année, d'ombrières photovoltaïques sur les parkings du terrain de moto-cross, permettra de disposer localement d'une production d'énergie renouvelable, autoconsommable par la commune.

”

Mais aussi :

- Vente et livraison de bois de chauffage pour les particuliers. Ce bois est le produit de l'entretien des espaces publics et des chutes d'arbres occasionnelles par fortes intempéries.
- Refonte du site Internet de la commune avec Elgarweb pour un site éco conçu et 100% accessible. Moins de données stockées, moins d'énergie consommée.



Actions en cours

Pose de panneaux photovoltaïques à Bellevue

En juillet 2024, la Commune a signé une convention d'occupation temporaire avec la SAS I-Ener, afin de permettre à cette société d'installer sur la toiture de l'espace Bellevue une centrale photovoltaïque. La SAS I-Ener, dont le siège se situe à Saint-Jean-Pied-de-Port, est une société d'exploitation locale et citoyenne, investissant uniquement dans les énergies renouvelables sur le territoire du Pays Basque.

Les travaux d'installation des panneaux en toiture sont prévus pour septembre 2025. En complément, dans un souci de renforcer la production d'énergie propre sur notre territoire, la Commune travaille également à un projet d'installations d'ombrières photovoltaïques sur le parking du moto-cross.

Actions à venir

Poursuite de l'optimisation de l'éclairage public

Un arrêté relatif aux horaires d'éclairage public vient d'entrer en vigueur au 15 juillet 2025, afin de réguler les plages d'éclairage nocturne. Sur le territoire communal, l'éclairage public sera éteint de 22h30 à 6h30 tous les jours, sauf les vendredis et samedis soirs en centre-bourg, où il sera maintenu jusqu'à 1h, ainsi que lors des manifestations publiques où un dispositif exceptionnel est mis en place.

Le programme de remplacement des lampes à sodium par des LED se poursuivra, ainsi qu'un allègement du nombre de candélabres dans des secteurs où des modèles obsolètes présentent aujourd'hui un faible éclairage, parfois mal orienté. Au-delà de la diminution des consommations énergétiques, ces actions visent aussi à lutter contre les effets de la pollution lumineuse sur la biodiversité nocturne (Trame Noire).

Enfin, dans des secteurs non raccordables au réseau d'éclairage public, l'implantation de mâts solaires sera étudiée, afin d'apporter un éclairage sur les points du territoire actuellement non desservis.



Mais aussi :

- Adhésion au dispositif mutualisé de valorisation des Certificats d'Economies d'Energie avec la Communauté d'Agglomération Pays Basque.



Déchets et fin de vie

Il s'agit des déchets directs produits par le fonctionnement des services, notamment le papier et les déchets alimentaires.

Chiffres clés

0,1 tCO₂e
généré en 2023

Déchets
et fin de vie

=

Équivalent d'un
Plein de voiture



Actions réalisées

Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires

Tout au long de l'année scolaire 2022-2023, le syndicat Bil Ta Garbi a accompagné 15 restaurants scolaires répartis dans 8 communes différentes, dont Villefranque, afin de mener des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire.

En plus de temps de sensibilisation des enfants et des équipes, des pesées régulières des plateaux repas ont été effectuées, comprenant à la fois les retours des assiettes et les denrées non servies. À l'échelle des 15 restaurants scolaires, la moyenne par repas s'est élevée à 137g de gaspillage alimentaire par plateau.

À la suite de ces résultats, des préconisations ont été faites, telles que le renforcement des échanges avec les prestataires pour adapter au maximum les menus, les quantités et le nombre de repas commandés.

Comme évoqué dans le chapitre "Achats", ce fonctionnement a été adopté conjointement par la Commune et son prestataire.

Mais aussi :

- Refonte des conventions d'occupation des salles communales comprenant une obligation de tri sélectif des déchets.



S'adapter

Produire
et consommer
autrement

66

Parole de pro



En collectant les déchets alimentaires de l'école, nous permettons à la commune de Villefranque de valoriser ses biodéchets en un compost fertile, destiné aux agriculteurs locaux. Les données de collecte des biodéchets permettent aussi de sensibiliser les enfants aux enjeux autour du gaspillage alimentaire.



Benoît Grezolle - Gérant
Les Alchimistes Pays Basque

“ ”

Actions en cours

Signature d'une convention avec « les Alchimistes » pour la collecte, le traitement et la valorisation des déchets organiques de cantine, pour l'école et pour le centre de loisirs

Les alchimistes proposent un service de collecte des biodéchets produits par les restes de cantine, et triés par les agents communaux. Des bacs de collecte dédiés sont mis à disposition et un ramassage hebdomadaire est effectué.

Ces déchets sont ensuite transformés en compost sur une plateforme gérée par le prestataire ou un sous-traitant homologué.

En fin de parcours, le compost est utilisé pour fertiliser les sols des producteurs.

Cette prestation sera mise en place à la rentrée scolaire 2025 pour la cantine scolaire mais aussi pour les repas du centre de loisirs.

Mais aussi :

- Remplacement des corbeilles installées dans l'espace public par des corbeilles permettant le tri sélectif.
- Convention CITEO pour la collecte des déchets diffus.



Actions à venir

Extension de la déchetterie de Villefranque

La CAPB a déposé un permis de construire pour l'extension de la déchetterie située sur notre commune. Cette extension, dont la fin des travaux est attendue pour la fin d'année 2025, consiste en la réalisation d'une zone de réemploi, une matériauthèque, une zone déchets d'équipements électriques et électroniques ainsi qu'une zone petits flux.

L'ouverture de cet équipement est prévue dans le courant du 1er trimestre 2026.





Préserver la ressource en eau

L'axe 1 du plan d'action 2021-2027 du PCAET intitulé : "S'adapter au changement climatique : préserver le territoire, ses habitants, ses ressources naturelles, ses activités" positionne la ressource en eau comme enjeu majeur des années à venir, y compris sur notre territoire.

"L'eau sera au cœur des conflits d'usage en cas de tensions sur la quantité ou la qualité de celle-ci. Préserver cette ressource, c'est anticiper les risques et l'impact sur les populations et les activités du territoire."

Actions réalisées

Préservation de la ressource en eau dans les espaces publics

Plusieurs types d'actions ont été mises en place dans les espaces publics communaux, afin d'éviter le recours à l'arrosage. L'acquisition d'un tracteur tondeuse mulching permet de favoriser la rétention de l'eau de rosée après tonte. Ainsi les sols se trouvent fertilisés par la décomposition de la matière organique coupée, mais pas

desséchés, ce qui évite la mise en place d'un arrosage pour les espaces verts.

Dans le même ordre d'idée, le paillage autour des végétaux ou la plantation de lierre rampant au niveau du rond-point des écoles vise à retenir les eaux de pluie ou la rosée.

Enfin, le choix de ne pas proposer de fleurissement en parterres sur les espaces publics contribue également à préserver la ressource en eau sur notre commune.



Mais aussi :

- Remise en service du récupérateur des eaux de pluie du centre technique municipal.
- Remplacement du lave-vaisselle et du lave-verre de la cantine scolaire (en panne et obsolète) par de l'électroménager performant et peu consommateur d'eau.
- Travaux de busage des eaux de pluie le long de certaines voies communales pour la prévention des écoulements en cas d'intempéries.
- Consolidation des berges de la Nive pour contenir les débordements en cas de crues, dans un souci de protection des biens et des personnes.



S'adapter



Produire
et consommer
autrement

Actions en cours

Extension du réseau d'assainissement chemin Oyhambidea et Quartier Bas

L'Agglomération Pays Basque a validé l'opportunité de travaux d'extension du réseau public de collecte des eaux usées dans ce quartier afin de répondre aux enjeux de salubrité publique sur ce secteur en constante densification.

En effet, l'assainissement individuel, jusqu'ici seule alternative pour le traitement des eaux usées, ne permet pas de garantir que les eaux décantées et rejetées dans le milieu naturel soient propres, en particulier dans les sols argileux que nous connaissons. Ces installations individuelles peinent parfois à être fonctionnelles et peuvent parfois contaminer les sources et l'environnement.

Aussi, l'enjeu est donc celui du maintien de la qualité des eaux naturelles, et non pas celui de la quantité d'eau.

Collecter les eaux usées, c'est supprimer les potentiels rejets d'eaux usées dans le milieu naturel et préserver les sources naturelles.

Mais aussi :

- Remplacement des robinets dans les bâtiments communaux (école, préau...) ou dans l'espace public, par des poussoirs pour une limitation des quantités d'écoulement des eaux.
- Schéma de défense contre l'incendie : maillage du territoire avec l'installation de nouvelles bornes à incendie, dont la capacité et le débit sont fonction du nombre d'habitations.



Actions à venir

Installation d'un récupérateur d'eaux de pluie à l'église

L'installation d'un récupérateur d'eaux de pluie à l'église permettra de récolter les eaux de ruissellement de la toiture du bâtiment, et de la stocker.

Cela permettra aux familles d'arroser les fleurs déposées sur les tombes de nos deux cimetières avec les eaux de pluie. L'objectif est de réduire la consommation prélevée sur le réseau d'eau potable.

Si cette expérimentation fonctionne, elle pourra être dupliquée par exemple à l'école, au niveau du jardin extérieur.

Mais aussi :

- Installation de réducteurs de pression dans les bâtiments communaux.
- Sensibilisation des pétitionnaires, au stade des autorisations d'urbanisme, aux avantages liés à l'intégration d'un récupérateur d'eaux de pluie dans les constructions nouvelles.
- Remplacement de la conduite d'adduction d'eau potable du Laxia en fonte et dévoiement du réseau dans l'espace public pour permettre d'assurer l'entretien et limiter les fuites.



Préserver la biodiversité

La préservation de la biodiversité constitue un enjeu majeur tel qu'énoncé dans L'axe 1 du plan d'action 2021-2027 du PCAET intitulé : "S'adapter au changement climatique : préserver le territoire, ses habitants, ses ressources naturelles, ses activités" :

"Le changement climatique opère comme un accélérateur d'évolution des milieux et habitats des espèces. Il s'ajoute aux pressions sur la biodiversité déjà existantes [...] La CAPB travaille en partenariat pour préserver la biodiversité locale et les continuités écologiques nécessaires à l'adaptation du vivant."

Actions réalisées

Campagnes de piégeage du frelon asiatique

Au regard de la prolifération du frelon asiatique et de ses impacts sur la biodiversité, la Commune de Villefranque a mis en place depuis 2019 une prestation d'enlèvement des nids de frelons asiatiques, gratuite pour les particuliers. En outre, depuis mars 2024 la Commune s'est également engagée dans une campagne de piégeage contre le frelon asiatique. Ce sont 300 pièges qui ont été distribués aux administrés dans la matinée du 9 mars 2024, en présence de piégeurs du collectif de lutte contre le frelon asiatique. Une deuxième distribution de pièges plus sélectifs s'est tenue le 8 avril dernier, sur le parvis du Multiple Rural.

En plus de la campagne de printemps, ces pièges pourront être réarmés pour une nouvelle session de piégeage à l'automne.

Enfin, l'année 2025 a également marqué l'élargissement de cette campagne de piégeage aux espaces publics, notamment dans les secteurs fréquentés par les habitants (sous-bois du centre-bourg, colline Mendiburua ...)



Mais aussi :

- Plan de sectorisation de la commune pour la tonte : fréquence et hauteurs diversifiées en fonction de l'emplacement (abords de voirie, carrefours, espaces publics...).
- Participation à l'élaboration du PCAET de la CAPB, ainsi qu'à la semaine du Klima depuis 2020.



Attention aux frelons asiatiques !

Les frelons asiatiques apparaissent dès le mois d'avril, lorsque les reines commencent à construire des nids primaires, et restent actifs jusqu'en octobre, période où elles quittent leurs colonies. C'est pourquoi le piégeage en début de saison est particulièrement important.

N'ayant pas de prédateurs naturels, ces insectes s'attaquent à une grande variété d'insectes pollinisateurs, en particulier aux abeilles, pourtant essentielles à notre écosystème et à notre survie. Un grand MERCI à la mairie qui, depuis cinq ans, prend en charge l'intégralité des destructions de nids effectuées au cours de la saison, contribuant ainsi activement à la transition écologique .





Actions en cours

Plan de gestion des Barthes de la Nive

La zone des Barthes du Quartier bas s'étend sur près de 74 hectares, délimitée au Nord par la Plaine d'Ansot, espace de conservation de la biodiversité de la Ville de Bayonne, au Sud par le secteur des Carrières, à l'Ouest par la Nive et à l'Est par la voie ferrée.

Les spécificités de ce milieu humide ont justifié son classement en tant qu'Espace Naturel Sensible du Département des Pyrénées-Atlantiques et son intégration au réseau Natura 2000. Cependant, la fragilité de ce milieu justifie la mise en place d'un plan de gestion afin d'en préserver les enjeux de biodiversité et de fonctions caractéristiques des zones humides. Les grands axes de ce plan de gestion ont été définis autour des responsabilités attribuées au site,



à savoir : la préservation des zones humides de l'écosystème alluvial de la Nive maritime, et la préservation de la mosaïque d'habitats du vison d'Europe.

Le plan de gestion, une fois approuvé, permettra de doter la commune d'un outil de programmation et d'évaluation des actions à mener dans cet écosystème, fragilisé par le dérèglement climatique. Ce plan de gestion bénéficie d'un financement du CD64 et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne à hauteur de 80% de son coût.

Mais aussi :

- Élaboration d'une programmation pour la semaine de la nature 2025 (CPIE, AAPMA, Bibliothèque...).
- Autorisation donnée à la MIFENEC pour une campagne d'inventaire du vison d'Europe sur les parcelles communales, avec autorisation de piégeage et de destruction du vison d'Amérique.
- Intégration dans les baux ruraux des zones concernées, d'éléments de gestion liés aux enjeux faunistiques ou floristiques.
- Intégration du groupe de travail "Stratégie Biodiversité Pays Basque".

Actions à venir

Mise en valeur de la biodiversité de l'espace naturel Mendiburua

Pour préserver et renforcer la biodiversité existante, la zone de Mendiburua va faire l'objet d'une pluralité d'interventions afin de maintenir et de créer une grande diversité d'habitats naturels : haies, mare, lisières de forêts, prairies, vergers ...

Un sentier d'agrément permettra de connecter l'ensemble de ces éléments tout au long d'un parcours invitant à la découverte ou la redécouverte de la variété des paysages du site.

Dans le but de contribuer à entretenir, préserver et régénérer les paysages, l'association Milaguntza sera partie prenante de la réalisation de ce projet, par la création, l'entretien et la valorisation d'un verger conservatoire d'arbres fruitiers locaux de variétés anciennes (pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers ...).



Mais aussi :

- Lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) sur le territoire communal :
- Barthes de la Nive : lutte contre l'éryngium et la renouée du Japon,
 - Mendiburua : arrachage de bambous, herbes de la pampa et échappées de jardin,
 - espaces publics : herbes de la Pampa.





Et si on s'engageait ?

Nous avons exposé le bilan communal et pris la mesure de notre production de carbone liée à nos activités. D'une manière générale, il est estimé que les activités d'une commune ne pèsent que pour 6 à 8 % de la totalité des émissions de gaz à effet de serre d'un territoire donné. Par conséquent, à titre individuel, que peut faire chacun d'entre nous pour contribuer à la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre ?



Comprendre

Le calculateur d'empreinte carbone aide à repérer les usages qui contribuent le plus au changement climatique et à choisir les actions les plus efficaces pour réduire son propre impact. Je calcule mon empreinte carbone individuelle : info.gouv.fr/actualite/calculez-votre-empreinte-carbone



S'adapter

Suis-je capable de modifier mon régime alimentaire ? De lutter contre le gaspillage et la surconsommation....



... sur mes habitudes de déplacement

Covoiturage (Txik-Txak & Blabla daily), offres de location de vélos, transports en commun...



... en adaptant mon logement

La Maison de l'Habitat et de l'Energie Pays Basque : guichet unique qui permet à chacun de trouver les informations utiles et les aides pour rénover ou mieux habiter son logement.



villefranque.fr



et Agir ...

Pour nous aider à agir, la Communauté d'Agglomération met en place des aides dans différents domaines



... pour préserver la biodiversité

Les espèces exotiques envahissantes, aussi appelées « espèces invasives », font partie des 5 causes principales de la perte de la biodiversité. Découvrez les espèces concernées au Pays Basque et participez activement à leur élimination en suivant ce lien :



... en limitant ma consommation d'eau

Nous consommons chacun environ 150 l d'eau par jour ! Grâce au baromètre de l'eau, suivez tous les lundis l'évolution du niveau de la ressource en eau au Pays Basque et agissez concrètement pour éviter les pénuries. Pour nous aider, la Communauté Pays Basque propose une aide financière pour l'achat de tout type de récupérateur d'eau de pluie (hors sol ou enterrés), sans condition de ressources.



Bilan carbone complet en ligne

